

Prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS)

NOUVEAU !

Malgré le recul des « contraintes physiques » au cours des deux dernières décennies, les TMS représentent toujours 80% des maladies professionnelles déclarées en France. Tous les secteurs sont concernés. Ces constats invitent à considérer autrement ces pathologies et à repenser plus globalement les démarches de prévention des TMS. Une formation spécifique pour le CSE ou les membres de la commission SSCT pour être force de proposition qui peut aussi s'inscrire dans un stage de renouvellement HSCT.



Objectifs

- Définir et « mettre en maux » les TMS
- Identifier les facteurs de risques d'apparition de TMS
- Appréhender les liens entre travail et TMS à partir d'une prise en compte du travail réel
- Intégrer les TMS dans une démarche globale de prévention des risques professionnels

Les TMS : des chiffres et des lettres

Panorama des atteintes à la santé.
Une problématique toujours d'actualité.

Une approche multifactorielle

Des facteurs biomécaniques...
...aux facteurs psychosociaux et organisationnels
Y voir plus clair sur les causes de TMS

Comment engager une démarche de prévention des TMS ?

Installer une conduite de projet.
Cas pratique : analyser les situations de travail et identifier les facteurs de risques.
Elaborer un plan d'actions : transformer les situations de travail sur la base de cas concrets.

Quels rôles et quelles actions pour les IRP ?

Être en capacité d'identifier, analyser et proposer



1 à 2 jours
Ce module peut s'inscrire aussi dans la formation renouvellement SSCT



Consultant ergonome,
analyste du travail
Session intra
toute l'année



1 jour : 1400 € nets
2 jours : 2600 € nets



200 € de remise pour
les abonnés ALINÉA